

HYDRAPEROX

*Produit pour la potabilisation des eaux de boisson en élevage
Peroxyde d'hydrogène*

1. PROPRIETES :

HYDRAPEROX est un produit à base de Peroxyde d'hydrogène à 50 % stabilisé qualité Codex (produit de qualité alimentaire).

HYDRAPEROX s'utilise pour la désinfection des eaux de boisson des animaux.

Ses atouts :

- ✓ Il prévient de l'entartrage des canalisations
- ✓ Il diminue les dégagements d'ammoniac et l'incidence sur les excréments plus secs
- ✓ Il évite la rémanence sur la viande
- ✓ Il améliore la digestibilité
- ✓ Il élimine les matières organiques des canalisations

HYDRAPEROX peut s'utiliser en présence des animaux.

2. MODE D'EMPLOI :

En cours d'élevage :

HYDRAPEROX s'utilise à raison de 75 à 100 ml par m³ en incorporation continue.

Vide sanitaire : s'utilise à raison de 2 à 3 litres pour 1000 litres d'eau.

Laisser agir 4 à 6 heures, vidanger puis rincer abondamment avec de l'eau potable.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
Odeur :	Piquante
pH :	< 1,5
Densité :	1,19 +/- 0,015
Propriétés :	Solubilité dans l'eau à 20° C, miscible en toutes proportions.
Matière active :	Peroxyde d'hydrogène (N° CAS 7722-84-1) à 595 g/l
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel, entre 5 et 25°C.

4. CONDITIONNEMENTS :

Bidons de 20 KG, Fût de 60 KG et 200 KG

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1406) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Produit à usage strictement professionnel.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

Produit conforme au règlement CE 889/2008, pour le nettoyage et la désinfection des installations utilisées pour les produits issus de l'agriculture biologique.

Conforme à la norme EN 902. Traitement des eaux destinée à la consommation humaine (et donc animale)

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

N° de révision 04-12-2018 (V3)